



Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal
Date	17 septembre 2015, 20 heures
Lieu	Matran, Auberge du Tilleul
Sections	Présentes : 21 avec 36 délégués Absentes : 1 (Ursy)
Comité	Présents : 5 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Anton Cotting, Frédéric Descloux, Patrice Rossier Excusé : Jacques Moullet (Procès-verbal sur enregistrement)
Invités	Aucun

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• Le Président salue les délégués. Il est signalé que l'assemblée est enregistrée.• L'ordre du jour est accepté tel que proposé.• Avec 41 votants, la majorité est fixée à 22.	
<u>2. Procès-verbal du 17.09.2014</u> <ul style="list-style-type: none">• Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Nouvelle organisation comité SFTS</u> <ul style="list-style-type: none">• Depuis le départ de L. Gugler et la disparition de R. Bertschy, il n'a pas été possible de trouver des remplaçants. Le Président a été conduit à repenser la composition du comité.• Le Président présente la nouvelle composition du comité. Nouveautés essentielles : nomination d'un vice-président, création du domaine match et relève avec responsabilité des entraîneurs cantonaux, réattribution de diverses tâches, introduction d'adjoints techniques sans participation aux séances de comité.• Cette réorganisation est de la compétence du comité. Elle n'est donc pas mise au vote.• Merci aux adjoints techniques qui se sont mis à disposition pour alléger le travail du comité.	
<u>4. Maîtrises et programme cantonal</u> <ul style="list-style-type: none">• Pas de changement par rapport aux années précédentes. Le matériel est prêt. Les nouvelles sections peuvent s'annoncer.	



Thème	Suite ?
<ul style="list-style-type: none">• A. Cotting remercie d'avance les sections pour le respect des délais.• Ueberstorf, Bulle, Fribourg, Avry-sur-Matran, Tifers, Attalens et Cottens reçoivent des cartes-couronne en récompense des performances de l'an dernier.	
<p><u>5. Championnat de groupes</u></p> <ul style="list-style-type: none">• A. Cotting reprend la responsabilité de ce concours. Les responsables seront informés par mail. La correspondance a lieu par mail exclusivement.• La participation des juniors et adolescents doit être promue.• Les dispositions d'application ont été réduites à l'essentiel.	
<p><u>6. Règlement Championnat de groupes</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le nouveau règlement inclut désormais le nouveau système de finale avec éliminations directes (catégorie Elite).• L'assemblée accepte ce règlement à l'unanimité.	
<p><u>7. Processus entraînement/convocation matches</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le déroulement des sélections et l'organisation des délégations a donné lieu à quelques problèmes. Chacun doit y mettre du sien, organisateurs comme tireurs. Pour clarifier les choses pour le futur, un document a été établi.• Le chef match et relève planifie et publie les concours. Il tient une liste des matcheurs. Le comité et les entraîneurs informent les matcheurs. Les sélectionnés et non-sélectionnés sont informés. Le chef de délégation organise le déplacement et l'habillement (nous espérons trouver un sponsor pour nos équipes).• Le tireur annoncé doit participer aux sélections. En cas d'empêchement, il s'excuse personnellement, de vive voix et assez tôt pour qu'un remplaçant soit convoqué.• Ces règles de base ne sont pas extraordinaires. Toutefois, il était important de les mettre sur le papier. Le message doit passer, spécialement chez les plus jeunes.	
<p><u>8. Information entraîneur cantonal</u></p> <ul style="list-style-type: none">• A. Marguet fait une rétrospective de l'année écoulée. Elle souligne une bonne participation, sauf à une occasion. Les jeunes devraient participer plus régulièrement, pas seulement lorsque l'entraînement a lieu près de chez eux.• Les résultats obtenus sont bons à très bons. En raison de collisions de calendrier, il n'a pas toujours été possible de disposer des meilleures équipes.• Le camp des jeunes, avec ses aspects pratiques et théoriques, a une nouvelle fois été un franc succès.• Le concept d'organisation de la nouvelle saison sera un peu différent. Une équipe cantonale des jeunes sera constituée, sur la base d'une sélection. Les sélectionnés devront participer ensuite aux (huit) entraînements.• La finale cantonale ne comptera pas comme sélection pour l'interfédérations car elle aura lieu seulement une semaine avant le match.	
<p><u>9. Cours J+S C10m</u></p> <ul style="list-style-type: none">• St. Broillet est formé comme coach J+S. Les sociétés qui veulent organiser un cours de jeunes reconnu doivent s'adresser à lui.	



Thème	Suite ?
<ul style="list-style-type: none">• Les conditions de reconnaissance sont énumérées, spécialement l'obligation de disposer d'un entraîneur J+S.	
<p><u>10. Concours féd. Sociétés: dates 2015/lieu 2016</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le concours de sociétés sera organisé par Heitenried, les 27, 28 et 29 novembre 2015, dans le stand de Schmitten (Tir préalable le 13, à Heitenried). Les horaires de tirs seront adaptés au nombre de cibles limité (8 cibles). Une date pourrait être ajoutée si besoin.• L'organisateur 2016 ne peut pas être désigné sur le champ. Ried a besoin de consultation interne. St-Antoine et Vully-Broye sont les sections suivantes.	
<p><u>11. Finales cantonales : dates 2016/lieu 2017</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La finale est organisée par une société pistolet fribourgeoise, en commun avec une société vaudoise. Les dates de tir sont les 19, 20 et 21 février 2016 à Granges-Marnand.• Pour 2017, Vully-Broye est confirmé comme organisateur, par applaudissement.	
<p><u>12. RTSp 2016 (info)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les changements touchent moins nos distances que le 300 mètres. Les règles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Elles sont disponibles sur le site de la FST.• Les cours de formation sont organisés aussi en français. Le comité cantonal y participera. Les sociétés peuvent également s'y inscrire.	
<p><u>13. Calendrier C10m</u></p> <ul style="list-style-type: none">• St. Broillet remet un projet des dates pour la saison. La version définitive suit sur internet.• Merci de respecter les délais.	
<p><u>14. Propositions et divers</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Il n'y a pas eu de propositions dans le délai statutaire.• Le secrétaire a transmis un rappel des dispositions d'assurance de l'USS. La société de Fribourg-Ville ne comprend pas la nécessité de saisir tous les tireurs, spécialement ceux qui ne viennent qu'occasionnellement au stand. St. Broillet rappelle que les effectifs saisis servent aussi de base pour l'attribution des subsides LoRo.• P. Rossier demande à tous de mettre à jour le contrôle des membres de la FST. Même si c'est une charge administrative, il faut s'y atteler. Ce fichier est utilisé pour les concours et aussi pour assurer un bon déroulement administratif. Il faut spécialement saisir les membres des comités, en particulier président, secrétaire, caissier, chef de tir et chef des jeunes (avec téléphones et adresses mails).	

La séance est clôturée à 21 heures 15

Jacques Moullet, Secrétaire